



## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie  
65130 Capvern

**Du 25 Aout 2015 à 20 heures 30**

\*\*\*\*\*

**PRESENTS:** MM. DASTUGUE G. ZANON M. LARAN JP. KATZ M. DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C. ALONSO Th. FORNER M. CHAUVET G. PEYROUZELLE M. CABANAC V.

**PROCURATIONS:** -ROYO F. (DURANCET J) LACHAUD P. (LARAN JP) .ROTGÉ Ch. (KATZ M) PARROU M (ALONSO T)

**ABSENTS :**

**Secrétaire de séance :** Madame Monique KATZ

\*\*\*\*\*

### TARIF CANTINE

Les tarifs cantine n'ayant pas été réévalués et compte tenu que la fourniture de pain n'est pas incluse dans le prix du repas, la Commune souhaite augmenter la tarification des repas scolaires et ALSH de 3%. Cette nouvelle tarification serait la suivante à compter du 31 Août 2015 :

	Tarif actuel	Nouveau tarif
Repas unitaire Maternelle Primaire	3.30 € T.T.C.	3.40 € T.T.C.
Repas unitaire Adulte	4.60 € T.T.C.	4.70 € T.T.C.

Une réflexion va être menée sur une tarification en fonction du quotient familial pour janvier 2016 mais aussi une évaluation plus affinée des charges annexes au repas à savoir le personnel mis à disposition sur le temps du repas, l'entretien des locaux et matériel, la consommation d'énergies, ...

L'Assemblée, après en avoir délibéré, charge Monsieur Le Maire de signer le marché de fourniture et de service « Préparation et distribution de repas au restaurant scolaire et A.L.S.H. » avec la société Elior.

Pour : 15

### DEMANDE DE PROROGATION DE BAIL AVEC LA MAISON D ENFANTS

La Maison d'enfants diététique et thermale était titulaire d'un bail de location d'un local, sur l'immeuble « maison des médecins ». Ce bail se terminait le 30 juin 2015.

Monsieur le Directeur de la Maison d'enfants demande le renouvellement du dit bail pour 1 an : soit du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016.

Pour : 15

### CHANGEMENT DE COEFFICIENT DE L'IFTS

Une employée communale qui percevait l'IAT (indemnité administrative de technicité) est passée de l'Animateur Principal 2<sup>ème</sup> classe 5<sup>ème</sup> échelon, à Animateur 6<sup>ème</sup> échelon. De ce fait il n'est plus possible de lui verser l'IAT. Afin de ne pas pénaliser cette personne le Conseil Municipal a voté un taux de coefficient 7 de l'IFTS (Indemnité de fonction pour travaux supplémentaires) en compensation.

Pour : 12

Abstentions : 3 (Chauvet – Cabanac - Peyrouzelle)

### PROPOSITION D ASSIETTE DE COUPES DE BOIS PAR L ONF EXERCICE 2016

L'ONF Propose à la Commune une vente de bois, issu de la parcelle 19. Nombre de mètres cubes : 357

Pour : 15

### MISE SOUS CONTROLE ONF PARCELLE 288 PARTIE

Monsieur le Maire propose de mettre sous contrôle ONF la parcelle de chênes rouges américains N° 288 en partie section AL

Pour : 15

### VIREMENT DE CREDITS REGIE ÉLECTRIQUE

Afin de palier à une non valeur, Monsieur le Maire propose de prélever 7500 € à l'article 6063 et de les porter à l'article 6541

Pour : 15

.../...

**VIREMENT DE CRÉDITS POUR REMBOURSEMENT D EMPRUNT 1<sup>ère</sup> ÉCHÉANCE**

Afin d'être en mesure de rembourser la 1<sup>ère</sup> échéance d'emprunt d'octobre 2015, Monsieur le Maire propose : section fonctionnement, de prélever la somme de 909 € sur l'article 61551 et de les porter à l'article 66111, sur la section d'investissement, de prélever la somme de 2 750 € sur l'article 2031 et de les porter à l'article 1641.

Pour : 15

**AVENANT DE GRADE SUITE A LA CAP DU 4/06/2015**

Un agent administratif passe d'agent administratif 1<sup>ère</sup> classe à agent administratif principal 2<sup>ème</sup> classe.  
Un agent technique 2<sup>ème</sup> classe passe agent technique 1<sup>ère</sup> classe avec examen.

Pour : 15

**SUPPRESSION DE 2 POSTES D AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE**

*Etant nommés agent de maîtrise.*

Pour :15

**DATES D OUVERTURE DES THERMES SAISON 2016**

*Le 4 Août 2015 le Conseil Municipal s'est réuni en séance privée, pour donner une réponse écrite à Santé Action, qui proposait les dates d'ouverture de la Station Thermale pour 2016.*

*Monsieur le Maire a fait une lettre recommandée avec AR à Santé Action, retraçant la décision du Conseil Municipal. Mme PEYROUZELLE a proposé que cette lettre devienne une délibération.*

Pour :15

\*\*\*\*\*

Monsieur Gérard CHAUVET est intervenu pour regretter le manque d'entretien vis-à-vis de l'herbe qui pousse exagérément sur les talus et autres lieux.

Il est intervenu également au sujet du budget annexe des Thermes et demande un rééquilibrage par une augmentation des impôts locaux

La séance est levée à 22h30.

Le Maire, Gilbert DASTUGUE.